

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 10 JUIN 2020

PRESENTS : MM BONNETERRE Alexandra, BOUTET Frédérique, BOUTY Anthony, BROUSSE Vanina, BRANTHOME Valérie, CHEVALIER Anick, CHEVALIER David, COURTIOUX-DELAGÉ Mathieu, FETIS Sandrine, GEMEAU Stéphane, LAFONT Serge, MEILLAT Marie-Odile, PAGNOUX Romain, PETUREAU Jean-Paul, VARDELLE Jean-Christophe

Secrétaire de séance : Mme LABROUSSE Sylvie

A – DELIBERATIONS

- Le conseil municipal délègue au Maire un certain nombre de compétences conformément à l'article L2111-22 du code général des collectivités territoriales. Vote : Pour 15 Contre 0,
- Indemnités de fonction des élus proposées conformes à celles correspondant à la strate de population de notre commune (500 à 999 habitants) Vote : Pour 15 Contre 0,
- Autorisation de poursuites et convention avec le Trésorier : Le conseil municipal autorise M. COURGNEAU Thierry, Trésorier Municipal à poursuivre le recouvrement contentieux des titres de recettes par l'émission des actes de poursuites subséquents, sans solliciter son autorisation préalable, en accord avec les seuils règlementaires pendant toute la durée du mandat Une convention sera également signée. Pour 15 Contre 0,
- Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour faire face à des besoins temporaires : Vote : Pour : 15 Contre : 0,
- Renouvellement des appareils auditifs de Mme DUREPAIRE Annie : autorisation à faire l'avance de la part restant à charge après déduction de la CPAM et de la mutuelle, avant remboursement par le FIPHFP. Pour : 15 Contre 0,
- Montant mensuel des aides alimentaires : proposition d'un montant mensuel de 50 € à valoir auprès de la Grande Famille Confolentaise, sous condition de ressources transmises : Pour 15, Contre 0,
- Annulation des loyers commerciaux de la boulangerie et du Comptoir des Lions : la municipalité en place lors de la crise sanitaire liée au COVID avait décidé de l'annulation des loyers commerciaux de la boulangerie et du Comptoir des lions pour les mois de mars et avril. Une délibération est nécessaire pour entériner cette décision. Pour 15 – Contre 0,
- Révision des loyers des logements et des commerces en juillet 2020. Les logements ayant comme indice de référence des loyers celui du 4^{ème} trimestre devraient être augmentés de 0.95 %, les loyers des commerces révisés selon l'évolution de l'indice de la construction du 4^{ème} trimestre devraient être revalorisés de 3.88 % : en raison des conséquences économiques de la crise sanitaire, il est proposé de ne pas appliquer pour 2020 les augmentations règlementaires. Pour : 15 – Contre : 0,
- Tarifs Gîte communal du Moulin de la Cour 2021 : Proposition de maintenir les tarifs 2020. Afin de limiter les risques sanitaires, il est proposé de supprimer la possibilité de location de draps actuellement en vigueur et de mettre à disposition des alèses et des sous-taies jetables pour la literie. De même, il sera appliqué une semaine sans location entre deux locations afin d'assurer la désinfection du gîte. Pour 15 – Contre : 0,
- Avancement au grade d'adjoint administratif Principal de 2^{ème} Classe d'un agent au 11/10/2020 conformément au tableau des avancements de grade du Centre de Gestion pour l'année 2020 : Pour 15 – Contre 0,
- Avenant à la convention de servitudes de canalisations d'irrigation sur une longueur de 100 m sur la VC 2 du Chambon du GAEC LOHUES : avis favorable du conseil municipal sous réserve de la production de l'autorisation préfectorale de prélèvement. Pour : 15 – Contre 0,

- Créances éteintes : Demande de M. le Trésorier d'effacer une dette de 15 € d'un administré suite à une décision de la commission de surendettement de la Charente : Pour 15 Contre 0,
- Adressage des habitations en vue de la fibre : présentation du tableau indiquant les points de géolocalisation de chaque habitation ou terrain à alimenter : Pour 15 Contre 0,
- Participation aux frais de destruction des nids de frelons asiatiques et européens : proposition de reconduction pour l'année 2020 du dispositif d'aide actuel, soit 50 % de la dépense engagée par le particulier, sur présentation d'une facture acquittée. L'information préalable du secrétariat est toutefois requise avant l'intervention de M. LANDREA désinsectiseur agréé.
- LES COMMISSIONS : Monsieur le Maire présente à l'assemblée le tableau des différentes commissions et propose aux conseillers d'indiquer à quelles commissions ils souhaitent participer :
 - Commission d'appel d'offres : titulaires MM CHEVALIER David, GEMEAU Stéphane COURTIOUX DELAGE Mathieu, suppléants : MM CHEVALIER Anick, FETIS Sandrine, LAFONT Serge,
 - Délégués communautaires : MM CHEVALIER David, GEMEAU Stéphane.
 - SIVOS : titulaires : MM CHEVALIER David, GEMEAU Stéphane, BONNETERRE Alexandra, COURTIOUX DELAGE Mathieu, suppléant ; M. BOUTY Anthony.
 - Commission des finances et du personnel : MM CHEVALIER David, GEMEAU Stéphane, CHEVALIER Anick, COURTIOUX DELAGE Mathieu, VARDELLE Jean-Christophe, BOUTET Frédérique, BONNETERRE Alexandra.
 - SIAEP : titulaire M. CHEVALIER David, Suppléant : M LAFONT Serge,
 - Commission des travaux voirie réseaux : MM GEMEAU Stéphane, VARDELLE Jean-Christophe, PETUREAU Jean-Paul. SDEG : titulaire : M GEMEAU Stéphane, Suppléant : Mme BOUTET Frédérique.
 - Commission communication : MM GEMEAU Stéphane, CHEVALIER Anick, COURTIOUX DELAGE Mathieu, BROUSSE Vanina, BRANTHOME Valérie, PETUREAU Jean-Paul.
 - Cimetière : élu référent : Mme CHEVALIER Anick membres : Mmes MEILLAT Marie-Odile, FETIS Sandrine, BRANTHOME Valérie.
 - Associations d'aide à domicile : Mme CHEVALIER Anick,
 - CSCC : titulaire Mme CHEVALIER Anick, suppléante : Mme MEILLAT Marie-Odile.
 - Commission tourisme et urbanisme : Mmes CHEVALIER Anick, BOUTET Frédérique, BRANTHOME Valérie, BROUSSE Vanina.
 - Commission associations : référente : Mme CHEVALIER Anick.
 - Délégués des associations : chasse : M. LAFONT Serge, Pêche : M. BOUTY Anthony, Just Country : Mme BONNETERRE Alexandra, Association sportive : M. GEMEAU S, les Automnales : Mme FETIS Sandrine, Autopompe : M. VARDELLE Jean-Christophe, Anciens combattants : M. PETUREAU Jean-Paul, Comité des Fêtes : Mme BONNETERRE Alexandra, Parents d'Elèves : M. BOUTY Anthony, Créations plurielles : Mme BOUTET Frédérique, Le Jardin du Curé : Mme BROUSSE Vanina, St-Maurice Environnement : M. VARDELLE Jean-Christophe, Le Comptoir des Lions : M. CHEVALIER David, Amicale du 3^{ème} Age : Mme CHEVALIER Anick,
 - Commission des travaux bâtiments communaux : MM COURTIOUX DELAGE Mathieu, PETUREAU Jean-Paul, PAGNOUX Romain, BOUTY Anthony,
 - SIGIV : Titulaire : M. COURTIOUX DELAGE Mathieu, suppléant ; M. LAFONT Serge,
 - Agence Technique départementale : titulaire : M. COURTIOUX DELAGE Mathieu, suppléante : Mme BOUTET Frédérique,
 - Gestion du personnel scolaire : MM CHEVALIER David, COURTIOUX DELAGE Mathieu,
 - Fourrière Départementale : titulaire : M. COURTIOUX DELAGE Mathieu, suppléant : M. LAFONT Serge,

- Délégué au CNAS : M. CHEVALIER David,
- Correspondant défense : M. CHEVALIER David,
- Référent tempête : M. CHEVALIER David.

B – DECISIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Emplois d'été : en raison de la crise sanitaire et de ses contraintes, il n'y aura malheureusement pas d'emploi d'été proposé aux jeunes de la commune ayant 16 ans. Ce dispositif sera reconduit en 2021,
- Camping municipal : au vu des contraintes liées à la désinfection des sanitaires, il a été décidé de laisser le camping fermé jusqu'à la fin de l'état de crise sanitaire. Sa réouverture éventuelle sera fonction des directives gouvernementales,
- Location des salles municipales : en raison de l'état de crise sanitaire et en l'absence de directives gouvernementales, les locations festives sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Cette information fera l'objet d'un affichage au regard des bâtiments concernés. Toutefois, les assemblées générales et réunions des associations seront possibles sous réserve du respect des règles de distanciation (ex AG de l'association sportive : 25 personnes maxi à la Salle du Moulin),
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera bientôt applicable,
- Masques pour la population : 5 masques chirurgicaux par habitant sont à la disposition des administrés à la mairie aux heures et jours habituels d'ouverture (mettre info dans la presse),
- Fonctionnement du RPI : à ce jour, les deux écoles accueillent les enfants alternativement (22 enfants les LM et JV à l'école primaire et 7 enfants à la maternelle. Les services du transport scolaire et de la garderie ne sont pas assurés,
- Fonctionnement de la bibliothèque : jusqu'en septembre, elle est ouverte au public aux horaires de l'agence postale (LMMJV : de 9 h à 12 h). Il sera nécessaire de réfléchir sur son fonctionnement à la rentrée prochaine.

C – PROCHAINES REUNIONS :

- Commission des finances : le lundi 22 juin à 20 h 30,
- Réunion du SIVOS : à voir semaine 26,
- Prochain conseil municipal pour le vote du budget : voir M. le Trésorier pour le 2 ou le 3 juillet prochain.

Aucun sujet n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures.